



DISCONNECTEURS À BRIDES DISCOBLOC BA DN 150 à 250

NOTICE DE POSE ET D'ENTRETIEN



Table des matières

- 1 Sécurité et aspects généraux
- 2 Introduction
- 3 Fonctionnement du Disconnecteur BA
- 4 Emplacement
- 5 Pose (Obligations réglementaires)
- 6 Montage de la conduite d'évacuation
- 7 Exploitation - Contrôle
- 8 Méthode rapide de contrôle
- 9 Schéma détaillé d'un discobloc BA
- 10 Entretien - Démontage - Remontage
- 11 Liste des pièces détachées

IOM_BFP040821_Discobloc BA_W18020_FR

1- SÉCURITÉ ET ASPECTS GÉNÉRAUX

1.1 Préface

Cher utilisateur, avant la mise en service de votre appareil, veuillez lire attentivement les présentes consignes d'exploitation et de maintenance pour garantir un fonctionnement sécurisé et économique.



RESPECTEZ LES CONSIGNES

Les consignes de pose et de maintenance contiennent toutes les informations nécessaires pour le bon fonctionnement et la maintenance des disjoncteurs BA.

Ces consignes de pose et de maintenance font partie de la documentation complète.

Avant la mise en service sur l'installation, toutes les exigences de sécurité doivent être respectées.

Le disjoncteur BA ne doit être manipulé que par du personnel qualifié et formé de plus de 18 ans.



Si les travaux de maintenance sont négligés ou effectués par des personnes non formées, nos obligations de garantie conformément à nos conditions générales de vente ne s'appliquent pas.

Veuillez utiliser uniquement des pièces de rechange d'origine de notre entreprise pour garantir une qualité optimale de fonctionnement et son interchangeabilité.

Le fabricant interdit d'apporter des modifications au disjoncteur BA. Si l'utilisateur modifie le disjoncteur BA, cela peut annuler la garantie du fabricant.

Nous nous réservons le droit d'apporter des modifications techniques aux données et aux représentations contenues dans les présentes consignes de pose et de maintenance dans le but d'améliorer les disjoncteurs BA.



AVERTISSEMENT

En cas de non-respect des présentes consignes d'installation, de pose et de maintenance, nous ne pouvons pas être tenus responsables de tout dommage ou de tout problème d'exploitation en résultant.

1.2 Consignes de sécurité de base



AVERTISSEMENT

Le chapitre suivant « Consignes de sécurité de base » doit être respecté de façon stricte pour préserver la santé et la sécurité du personnel d'exploitation et de maintenance et pour veiller à garantir le fonctionnement des disjoncteurs BA. Le non-respect de ces instructions peut altérer l'obligation de garantie du fabricant.

1.2.1 Respect des consignes de pose

Avant de décharger, transporter, mettre en service et d'entretenir le disjoncteur BA les consignes de pose et de maintenance doivent être lues et respectées avec soin.

En cas de non-respect des présentes consignes de pose, nous ne pouvons pas être tenus responsables de tout dommage ou de toute conséquence en résultant.

En plus des consignes de pose et de maintenance et des réglementations relatives à la prévention des accidents applicables dans le pays de l'utilisateur et sur le lieu d'installation, les règles techniques approuvées pour les qualifications des travailleurs et les normes de sécurité doivent également être respectées.

Le personnel de l'utilisateur doit veiller à se familiariser avec les règles locales concernant la sécurité et la prévention des accidents.

Les données techniques relatives au(x) produit(s) commandé(s) sont contraignantes pour le type de design. Les modifications peuvent uniquement être prises en considération si elles sont spécifiées dans un délai raisonnable avant de démarrer la production. L'intégrité, les performances et l'étanchéité de chaque produit sont vérifiées avant son départ de l'usine.

1.2.2 Utilisation prévue

Du fait de la conception et des matériaux utilisés, nos disjoncteurs BA standards sont approuvés pour les utilisations (concentration, pression, température) indiquées dans la brochure technique et les consignes d'exploitation spécifiques au produit.

Les consignes d'exploitation divergentes et les autres champs d'application sont soumis à l'approbation du fabricant.

1.2.3 Obligations de l'utilisateur

La personne responsable du montage, de la mise en service, de la pose et de la maintenance de ce disjoncteur BA doit lire l'intégralité des consignes de pose (en particulier dans les consignes de sécurité de base mentionnées) et les avoir comprises. Ce point en particulier s'applique au personnel qui travaille seulement de façon occasionnelle dans l'usine.



RESPECTER LES CONSIGNES DE FONCTIONNEMENT !



AVERTISSEMENT

Il est strictement interdit de modifier, retirer, contourner ou outrepasser les installations de sécurité.

En cas d'absence d'accord écrit préalable par le fabricant, n'apportez pas de modifications aux accessoires et aux équipements à proximité du disconnecteur BA susceptibles d'altérer la sécurité! Les modifications du disconnecteur BA réalisées de façon autonome annulent la responsabilité du fabricant pour tout dommage en résultant. Cela s'applique également à l'installation et au réglage des dispositifs de sécurité et des disconnecteurs BA, ainsi qu'aux soudures sur les pièces de soutien.

1.2.4 Dangers en cas de manipulation du disconnecteur BA

Nos disconnecteurs BA sont conçus selon des critères rigoureux et conformément aux règles de sécurité approuvées. Cependant, ces disconnecteurs BA peuvent constituer un danger en cas de manipulation par du personnel non formé de façon inappropriée ou si elles ne sont pas utilisées comme prévu. Cela peut entraîner des risques pour la vie et la santé de l'utilisateur ou des tiers ou des dommages sur les disconnecteurs BA et d'autres biens.



AVERTISSEMENT

L'accès à la zone de danger ne doit être autorisé que si le disconnecteur BA est hors fonctionnement et après avoir vérifié que les unités de convoyage et les unités suivantes sont arrêtées pour éviter tout risque pour le personnel d'exploitation et de maintenance.

Les personnes sur le site de l'utilisateur qui sont responsables du montage, du démontage ou du remontage, de l'exploitation et de l'entretien (inspection, maintenance, réparation) des disconnecteurs BA, doivent se familiariser avec les réglementations applicables au niveau local.

Les interventions sur le disconnecteur BA (comme les travaux de contrôle, de maintenance et de réparation) doivent uniquement être effectués une fois l'installation sécurisée et arrêtée.

Un contrôle obligatoire annuel de fonctionnement du disconnecteur BA doit être réalisé à l'aide d'un appareillage de contrôle conforme à la norme NF P43-018. Cet appareil doit être vérifié au moins une fois tous les 2 ans.

Avant de retirer les dispositifs de sécurité et/ou d'effectuer des travaux sur les disconnecteurs BA, la section de conduite doit être mise hors pression pour éviter les risques. Le fonctionnement non autorisé, erroné ou non prévu, ainsi que les mouvements dangereux provoqués par l'énergie stockée (air comprimé, eau pressurisée, système hydraulique) doivent être évités.

Une copie des consignes de pose et de maintenance doit toujours être disponible sur place et doit être conservée à l'abri de l'huile et de la graisse.

Si nécessaire, ou selon les spécifications applicables, utilisez des équipements de protection individuelle adaptés !

Toutes les consignes relatives à la sécurité et aux dangers sur le site doivent être respectées et une copie écrite doit être maintenue dans un état lisible et renouvelée régulièrement ou remplacée si nécessaire.

En cas de modifications apportées au disconnecteur BA ou si ses performances d'exploitation peuvent affecter les aspects de sécurité, le fonctionnement de l'installation doit être interrompu immédiatement et le problème doit être signalé au service/à la personne concerné(e) !

Si les travaux de maintenance et de réparation sur le disconnecteur BA ont été terminés avant la mise en service du disconnecteur BA, vérifiez que tous les dispositifs de sécurité et les équipements ont été remontés et veillez à ce qu'ils soient fonctionnels.

Si des travaux sont effectués à proximité du disconnecteur BA et sont susceptibles de provoquer des salissures (par ex. des travaux de bétonnage, de maçonnerie, de peintures, de sablage), le disconnecteur BA doit être couvert correctement.

1.2.5 Conditions de travail pour les opérateurs (à l'exception des installations enterrées)

Veillez à ce qu'un espace suffisant soit disponible pour les travaux de pose, de montage et de maintenance. L'accès au disconnecteur BA doit être rendu possible de façon à ce qu'elle puisse fonctionner en utilisant les moyens techniques appropriés (outils, instruments de mesure, etc.)

L'utilisateur doit fournir des consignes appropriées afin de veiller à ce que la zone de travail soit propre et agencée de façon adaptée.



AVERTISSEMENT

Respectez les règles applicables relatives à la sécurité et portez les équipements de protection individuelle nécessaires. Risque de blessure !

1.2.6 Sécurité et équipement de protection



Utiliser des lunettes de protection



Utiliser des gants de protection



Utiliser un casque auditif et un casque



Porter des chaussures de sécurité

1.2.7 Équipement de protection individuelle

En cas de panne ou de dysfonctionnement du disconnecteur BA, la personne exposée au danger, si nécessaire ou spécifié dans les règles applicables, doit utiliser un équipement de protection individuelle adapté.



AVERTISSEMENT

Avant d'effectuer des travaux sur le disconnecteur BA, celui-ci doit être en position fermée et la conduite dépressurisée.

2- INTRODUCTION

Ces instructions ont pour objectif de garantir l'installation et la maintenance correctes des disconnecteurs BA à zone de pression réduite contrôlable (BA).

2.1 Caractéristiques

- Désignation normalisée : Disconnecteur BA, DN 150 à 250 en fonte revêtement époxy, à brides
- Désignation simplifiée : Discobloc BA DN150 à 250
- Conforme aux normes :
 - NF EN 12729
 - NF E 29-305-1 et ISO 5752 pour dimension face à face
 - NF EN 1717
- PFA 10
- PN10
- Fluide eau potable
- Température maximum 65°C en continu
- Température maximum en retour éventuel 90°C
- Prise de pression amont, intermédiaire et aval (robinets G1/4 et G1/2 suivant DN)
- Admis au droit d'usage de la marque NF-ANTIPOLLUTION depuis le 26 juin 1986.



3- FONCTIONNEMENT

3.1 Description

Le Discobloc BA comprend :

- Un corps fermé par un chapeau
- Un disconnecteur BA amont à ressort de rappel (1)
- Un disconnecteur BA aval à ressort de rappel (2)

L'ensemble délimite 3 zones de pression différentes :

- Amont (A)
- Intermédiaire (B)
- Aval (C)

La zone intermédiaire sert de logement à un dispositif de décharge (3) situé en partie basse de l'appareil et relié par une tige à la membrane principale (4) et à la membrane d'équilibrage (5).

Cet ensemble mobile est rappelé par le bas par un ressort extérieur (hors d'eau) (6) de force calculée, étalonné en usine.

Les membranes (4) et (5) délimitent une chambre de manœuvre (D) reliée à la zone amont (A) par un S/E raccord de chambre du DN65 à 150 ou un S/E prise de pression DN 200 et 250 (7).

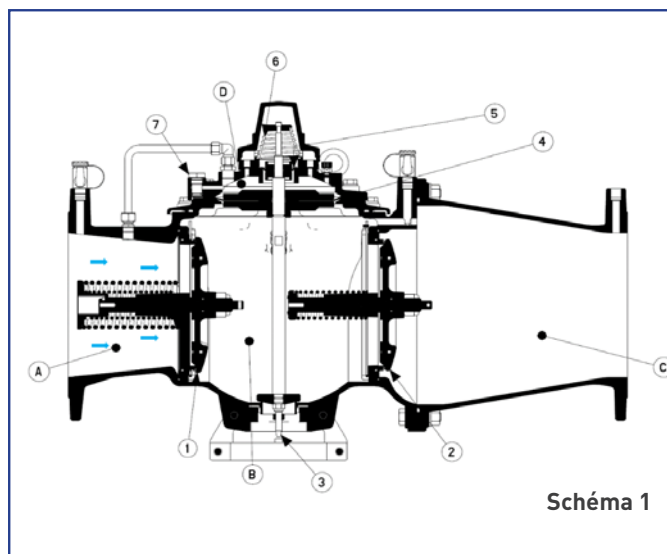


Schéma 1

3.2 Fonctionnement

Le clapet (1) rappelé par son ressort crée une perte de charge qui, selon la norme NF EN 12729 ne doit jamais être inférieure à 1.4mCE.

En fonctionnement normal la pression dans la zone intermédiaire (B) est donc toujours inférieure d'au moins 1.4 mCE à la pression amont. **Schémas 1 et 2.**

Cet écart de pression, que nous appellerons Δp , agissant de part et d'autre de la membrane principale (4) exerce une force de poussée vers le bas, supérieure à la force de rappel du ressort (6) et maintient la décharge (3) fermée.

La membrane d'équilibrage, rend cet effort de fermeture indépendant de la valeur absolue des pressions.

Si pour une raison quelconque : contre-pression dans le réseau aval et perte d'étanchéité du clapet aval (2) ou mise en dépression accidentelle du réseau amont, l'écart de la pression Δp vient à diminuer et se rapproche de la marge 1.4mCE, son action sur la membrane (4) devient plus faible que celle du ressort de rappel (6) qui ouvre alors la décharge (3).

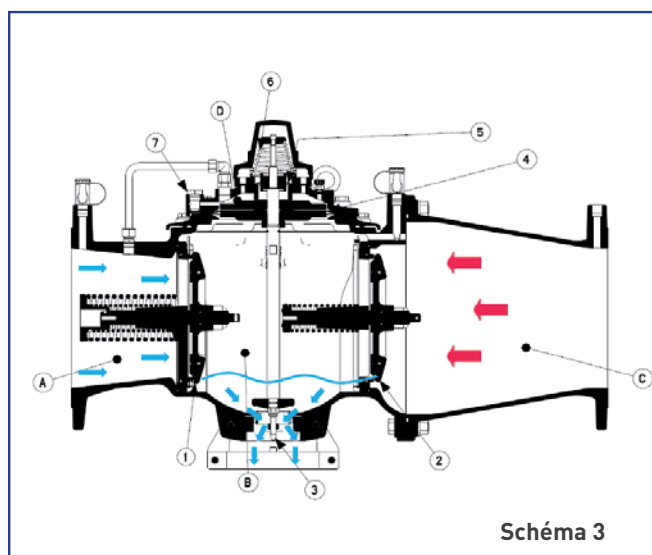
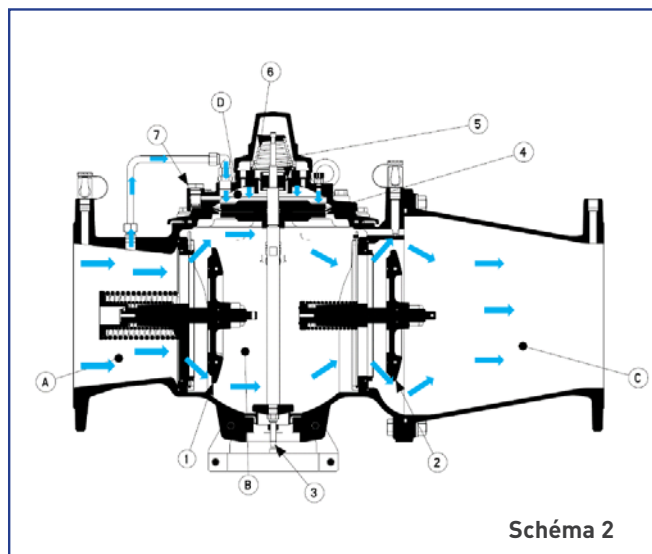
La pression dans la zone intermédiaire (B) diminue alors autant que nécessaire pour maintenir l'écart imposé.

Il n'y a donc, avec un appareil régulièrement entretenu, pratiquement aucun risque de voir l'eau de la zone intermédiaire pénétrer dans la zone amont, et ce, même si les disconnecteurs BA (1) et (2) présentent un léger défaut d'étanchéité.

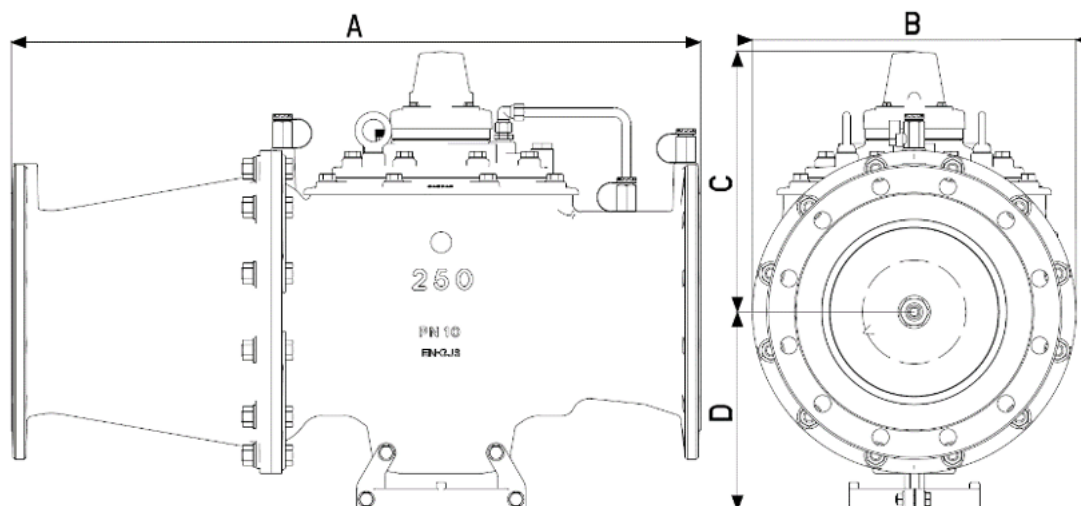
Dans ce cas d'ailleurs, la défectuosité est signalée par une sortie d'eau à la décharge et peut être ainsi réparée sans délai.

De plus, si la pression amont devient inférieure à la pression atmosphérique, la décharge s'ouvre en plein et la zone intermédiaire se vide totalement. Un clapet d'entrée d'air accélère cette vidange. Ainsi se trouve assurée une garde d'air de sécurité. **Schéma 3.**

Quand la situation redevient normale (pression amont supérieure à la pression aval) la décharge se referme et l'appareil est prêt à fonctionner.



3.3 Tableau d'encombrement et courbes de débits conseillés

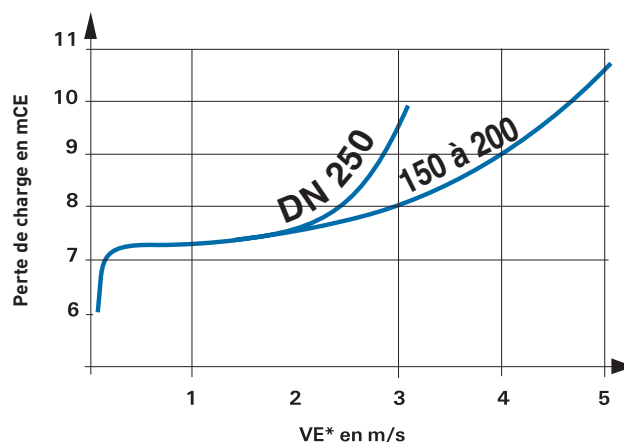


DN	A mm	B mm	C mm	D mm	Débits Q l/s	Poids kg
150	600	294	310	229	63,1	103
200	780	370	350	272	101,1	111
250	930	436	350	272	145,3	141



AVERTISSEMENT

Le diamètre d'un appareil doit être choisi en fonction du débit maximum et des conditions d'emploi et non selon le diamètre de la conduite



* VE = Vitesse Equivalente = Vitesse moyenne dans la section d'entrée.

Aux débits maxima conseillés, les pertes de charge autorisées par la norme NF EN 12729 sont 10 mCE pour DN 80 à 250.

4- EMPLACEMENT D'UN DISCONNECTEUR BA

- 1.- Au point de livraison d'eau potable, après le compteur pour la protection du réseau public, dans le cas d'installation complexes, dangereuses et difficilement contrôlables : usines de produits chimiques ou traitement des métaux, hôpitaux, etc. Cette installation ne dispense pas le propriétaire de la protection complète du réseau intérieur d'eau potable.
- 2.- Sur le réseau d'eau potable pour la protection des points de puisage à usage sanitaire : lavabos, douches, cuisines, etc. Le Discobloc BA se place en limite des zones génératrices de pollution telles que : chauffage collectif, réseaux intérieurs d'incendie à eau stagnante sous pression, arrosage de jardins.
- 3.- Le choix de l'emplacement de l'appareil doit être tel que la sécurité des personnes étant assurée, l'ensemble du dispositif de protection soit en dehors de toute zone inondable, en considérant toujours le plus haut niveau d'eau pouvant exister dans le site avoisinant à l'occasion d'inondations fréquentes et connues (crues, ...). Le dispositif de protection doit être par préférence, placé à l'extérieur de tout ouvrage et au-dessus du sol.
- 4.- Lorsque l'appareil est placé en protection d'un réseau particulier présentant un risque pour le réseau d'eau potable, toutes les canalisations destinées à des usages sanitaires ou alimentaires doivent être piquées en amont du dispositif de protection et le réseau aval doit comporter les signes distinctifs et les couleurs conventionnelles conformes à la norme NF X 08 -100.
- 5.- Tout local recevant un appareil doit être situé dans une partie commune d'immeuble. Il doit être aéré. Il doit être non inondable et capable d'évacuer les eaux pouvant provenir des installations qu'il abrite.
- 6.- Tout dispositif d'évacuation ne doit pas permettre d'émanations toxiques ou indésirables dans le local.
- 7.- Le disconnecteur BA est préconisé pour les catégories de fluides (1 à 4) selon la norme EN 1717 (se reporter à la norme EN1717 pour le détails des fluides concernés) à l'exclusion des fluides de type 5 (fluide présentant un danger pour la santé humaine en raison de la présence d'éléments microbiologiques ou viraux).

5- POSE D'UN DISCONNECTEUR BA

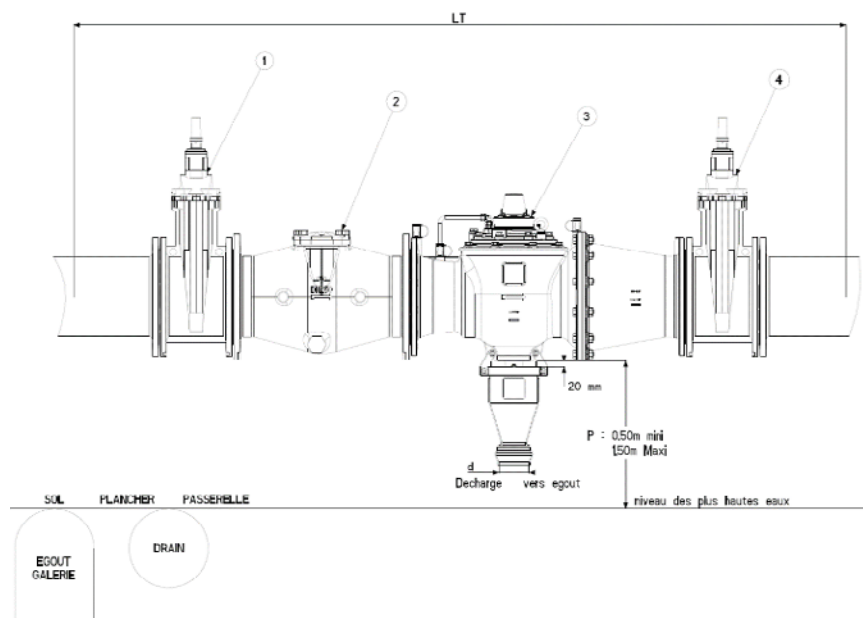
- 1.- Le DISCOBLOC BA est un appareil de sécurité sanitaire. La responsabilité du propriétaire et celle de l'installateur peuvent être engagées en cas de mauvais fonctionnement.
Pour éviter tout ennui, il faut impérativement :
 - Que l'appareil soit posé conformément à la réglementation, c'est-à-dire après une vanne de garde amont (Rep.1) et un filtre nettoyable (Rep.2) avec purge et avant une vanne de garde aval (Rep.4). Le tout doit être placé dans un regard accessible, hors inondation et drainé de dimension convenable (voir schéma ci-dessous).
 - Qu'il soit contrôlé et entretenu une fois par an par un spécialiste agréé,
 - Qu'il soit posé horizontalement
- 2.- Le dégagement autour de l'appareil doit permettre d'effectuer les tests, les réparations, la pose ou la dépose sans difficultés, son accès doit être facile.
- 3.- L'orifice de la soupape de décharge doit permettre une évacuation gravitaire des eaux d'écoulement.
- 4.- Les prises de pressions ne doivent pas être situées côté du plan d'appui et les organes de manœuvre doivent être situés côté face avant.
- 5.- Les eaux évacuées ne doivent pas nuire à l'environnement.
- 6.- Le dispositif de récupération de fuite placé sous l'orifice de la soupape de décharge et les ouvrages collecteurs d'eau à évacuer, lorsqu'ils sont réservés à l'appareil et à son local, doivent avoir une section minimale correspondante au tableau A ci-dessous.
- 7.- S'il est envisagé la mise en communication du réseau aval du disconnecteur BA avec un autre réseau sous pression continue, le débit constant possible au droit de l'appareil ne doit pas être supérieur au débit d'évacuation de la soupape de décharge fixé au tableau B ci-dessous. Si des eaux ou affluents provenant d'autre origine empruntent le même ouvrage collecteur, celui-ci doit être dimensionné pour absorber l'ensemble des débits à évacuer.

DN	LT m	d mm
150	2,10	90
200	2,50	90
250	2,95	90



AVERTISSEMENT

Avant la pose du Discobloc BA et de son filtre, il est nécessaire de procéder au nettoyage de la canalisation par une chasse à grand débit.



Obligations réglementaires

1. Ce disconnecteur BA à zone de pression réduite contrôlable BA, faisant l'objet de la certification à la marque NF – Anti-pollution est destiné à la protection des réseaux d'eau potable contre les retours de fluides pollués ne présentant cependant pas de risques microbiologiques permanents pour la santé humaine, dans les limites définies par l'autorité sanitaire.
- 2.- Ce disconnecteur BA fait l'objet de la part du propriétaire d'une installation à protéger, à déclarer à l'autorité sanitaire :
 - a) d'une déclaration préalable d'intention de pose, deux mois avant la réalisation des travaux.
 - b) d'une déclaration de mise en service
 - c) d'un contrôle annuel (maintenance) - y compris les éléments annexes qui constituent l'ensemble protection - dont les résultats sont communiqués à l'autorité sanitaire.
- 4.- Maintenance annuelle
La réglementation fait obligation d'une visite annuelle de contrôle et d'entretien par spécialiste agréé.

6- MONTAGE DE LA CONDUITE D'ÉVACUATION

L'installation de tout disconnecteur BA comprend une conduite des eaux en provenance de la décharge de sécurité. Le diamètre de cette conduite est fixé par la réglementation. À cet effet, le discobloc BA est livré avec deux demi-colliers destinés à immobiliser et à centrer la conduite d'évacuation tout en assurant la coupure d'air de 20 mm réglementaire.

Le tuyau doit être en PVC (ou équivalent), série évacuation, du diamètre extérieur (d) indiqué dans le tableau page 4.

Un siphon anti-odeur, sans restriction de passage, est conseillé en cas de raccordement à l'égout. Un clapet anti-refoulement sans perte de charge, est également nécessaire en cas de risque de débordement de l'égout.

7- EXPLOITATION – CONTRÔLE

Le Discobloc BA est un appareil de sécurité sanitaire, il doit donc être utilisé et surveillé régulièrement.

En particulier en cas d'installation sur un réseau d'incendie ou d'arrosage, prévoir son fonctionnement une fois par trimestre minimum. Il est recommandé de compléter le contrôle annuel réglementaire par un démontage-nettoyage de l'appareil.

Une fuite permanente à la décharge est généralement provoquée par la présence de corps étrangers (sable ou cailloux). Elle ne constitue qu'une première alerte et ne met absolument pas en péril la sécurité anti-retour, mais elle appelle un démontage et un nettoyage de l'appareil ainsi qu'un nettoyage du filtre amont et éventuellement, une purge de la conduite d'alimentation.

N.B : Dans ce cas, il est conseillé de provoquer, pendant quelques minutes, un fort débit de circulation (par ouverture d'un ou plusieurs robinets, d'une décharge, etc).

On trouvera ci-dessous une méthode de contrôle rapide (moins de 1/4 d'heure).

8- MÉTHODE RAPIDE DE CONTRÔLE

Vérifier que le réseau est bien sous pression, puis après chaque opération surveiller la décharge située dans la partie inférieure de l'appareil (éventuellement avec un miroir).

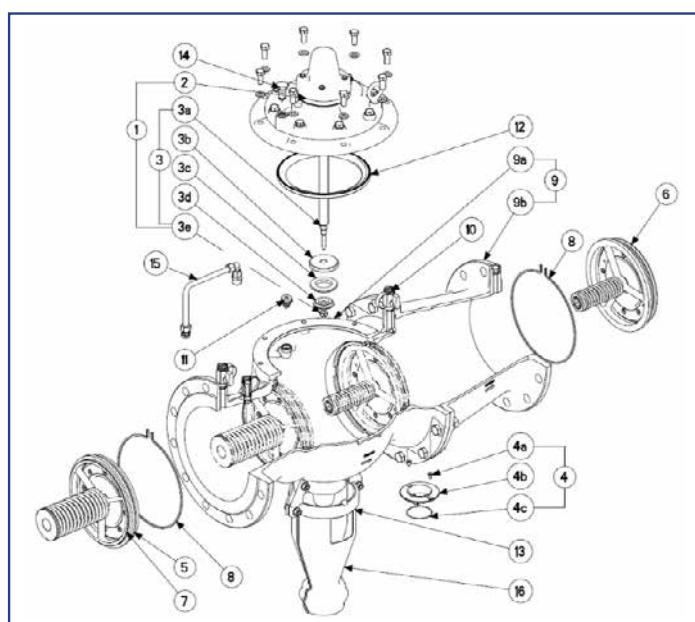
OPÉRATION	CONSTATATION	CAUSE PROBABLE	DÉCISION
1 – Fermer la vanne de garde aval	- Fuite permanent - Pas de fuite permanente	Clapet amont ou soupape de décharge non étanche	- Démontez et vérifiez - Etape suivante
2 – Fermer la vanne de garde amont et ouvrir le robinet de prise de la pression amont (sur la bride amont)	- La décharge ne s'ouvre pas ou bien l'écoulement est faible et dure plus d'une minute - La décharge s'ouvre brusquement l'appareil se vide en moins d'une minute	Décharge coincée	- Démontez et vérifiez - Etape suivante
3 – Ouvrir la vanne de garde aval	- Ecoulement permanent - Pas d'écoulement	Clapet aval non étanche	- Démontez et vérifiez - Remettre en service

N.B.1 : En service normal, il ne doit y avoir aucune fuite permanente à la décharge.
Dans le cas contraire démonter et vérifier.

N.B.2 : Ce contrôle rapide en cours d'année, ne dispense pas de contrôle réglementaire annuel codifié.

9- SCHÉMA DÉTAILLÉ D'UN DISCOBLOC BA

Rep	Nb	Désignation
1	1	Sous-ensemble de décharge complet
2	1	Sous-ensemble Chapeau
3	1	Sous-ensemble Clapet de décharge
4	1	Sous-ensemble Siège (joint torique-siège-vis)
5	1	Sous-ensemble Clapet Amont (Avec joint torique)
6	1	Sous-ensemble Clapet Aval (Avec joint torique)
7	2	Joint torique du clapet (Amont/Aval)
8	2	Jonc de retenue
9	1	Sous-ensemble Corps
10	3	Robinet
11	1	Sous-ensemble Clapet d'entrée d'air
12	1	Appui membrane
13	1	Sous-ensemble Collier pour décharge
14	1	Sous-ensemble Raccord de chambre DN 150
15	1	Sous-ensemble Prise de pression amont DN 200 et 250
16	2	1/2 Cône de décharge
17	1	Cale



10- ENTRETIEN - DÉMONTAGE - REMONTAGE

Toute opération de vérification et d'entretien commence par le démontage du sous-ensemble : chapeau, équipage mobile. Elle se poursuit par le démontage du sous-ensemble clapet aval, puis du sous-ensemble clapet amont. (Voir ci-dessous). L'opération se borne généralement à un simple nettoyage. Si l'on trouve cependant un autre défaut, siège ou clapet marqué ou déformé, on peut remonter provisoirement l'appareil, commander les pièces de rechanges nécessaires et procéder au remplacement aussitôt que possible.

Le clapet amont (5), le clapet aval (6), le système de décharge complet (1) constituent des sous-ensembles montés et réglés en usine.

Démontage du chapeau et de l'ensemble de décharge (1)

Après avoir isolé l'appareil en fermant les vannes de gardes amont et aval :

- démonter le tube de liaison amont / chambre supérieure (24) pour DN200 et 250 uniquement. Pour cela dévisser les écrous raccords.
- dévisser les vis de fixations du chapeau (2) sur le corps, et soulever l'ensemble chapeau de décharge (1) en le prenant par les anneaux de levage. Si l'ensemble est collé sur le corps, faire levier avec un tournevis entre le corps et le chapeau.

Échange d'un clapet de décharge (3)

Si le joint de clapet est détérioré, changer le S/E clapet en procédant de la façon suivante :

- à l'aide d'une clé, maintenir la tige centrale (2 plats prévus à cet effet), dévisser l'écrou (3d) de maintien du clapet et retirer le clapet. Au remontage prendre soin de ne pas blesser le joint torique (3a) sur la tige. Graisser éventuellement ce joint pour faciliter la mise en place du clapet

Démontage et échange d'un siège de soupape de décharge (4b)

Dévisser les 2 vis (4a) de fixation du siège (4b) (clé six pans creux de 4) et tirer sur le siège.

Si le siège ne sort pas facilement de son logement, placer les vis de fixation dans les 2 trous taraudés du siège et faire appui en vissant, ce qui dégagera le siège de son logement. Au remontage bien mettre en place le joint torique (4c) dans la gorge du siège et le graisser légèrement.

Présenter le siège dans son logement en orientant les trous des vis de fixations par rapport au taraudage du corps et visser alternativement les deux vis jusqu'à blocage complet.

Démontage et échange d'un S/E clapet aval (6)

Ouvrir le robinet de contrôle aval de façon à faire une mise à l'air de la zone aval.

Placer la plaque de protection PVC sur le siège de la soupape de décharge (plaque faisant partie de l'équipement de la mallette de contrôle). Oter la cale (17) du jonc de retenue (8), puis à l'aide de deux doigts pincer le jonc de retenue (8) et le dégager de sa gorge.

Prendre le S/E clapet par le côté ressort et le retirer de son logement.

Pour le remontage, procéder de la façon inverse. Graisser le joint torique (7). Vérifier que le jonc de retenue (8) est bien en place dans la gorge à l'aide de la cale.

Démontage d'un S/E clapet amont (5)

Procéder de la même façon que pour le clapet aval,

Remontage : même procédure que pour le clapet aval



AVERTISSEMENT

Ces opérations nécessitent un personnel qualifié. BAYARD est à la disposition de ses clients pour assurer la formation pratique du personnel d'entretien.

11- PIÈCES DÉTACHÉES

Liste des pièces détachées pour Disconnecteurs après 2003



01



02



03



04



05



06



07

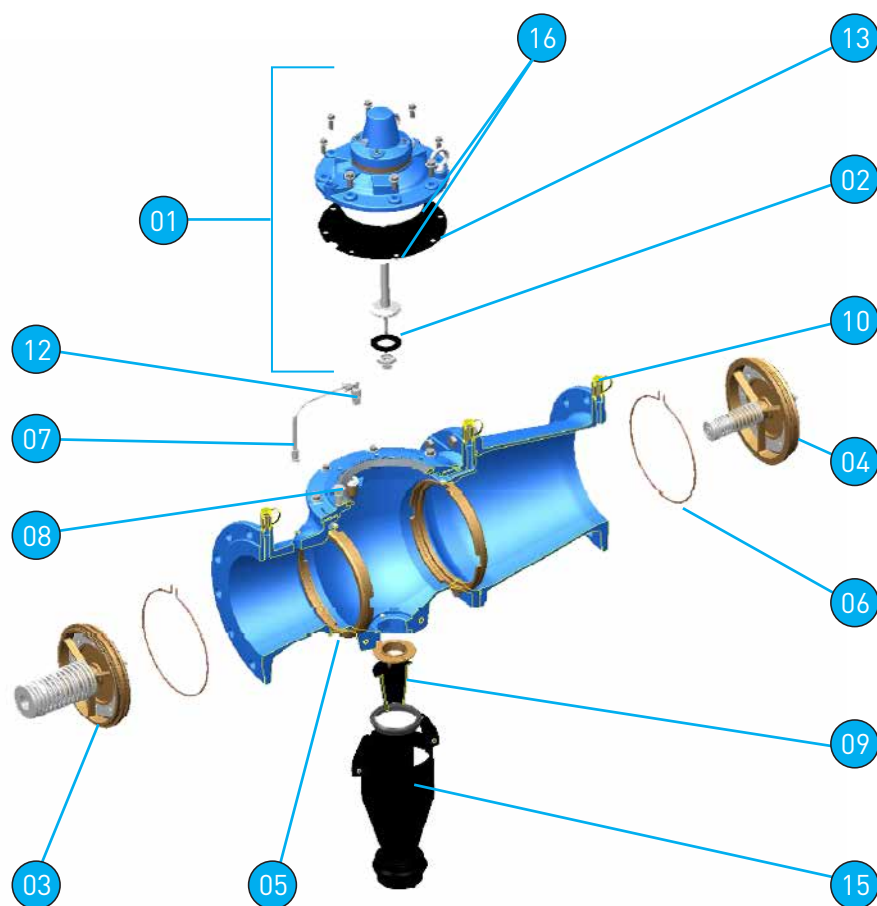


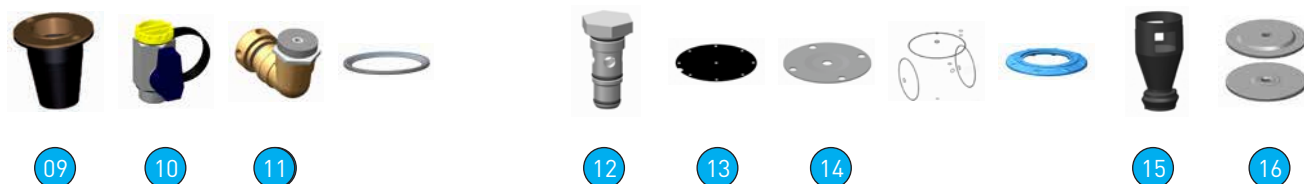
08



DN	S/ENS. DÉCHARGE COMPLET	S/ENS. CLAPET DÉCHARGE	S/ENS. CLAPET AMONT AVEC JOINTS TORIQUES	S/ENS. CLAPET AVAL AV JOINTS TORIQUES	CLAPET AMONT/AVAL SEU	LOT DE 2 JONCS DE RETENUE	POCHETTE CALES DE JONC JUSQU'AU 05/2021	POCHETTE CALES DE JONC À PARTIR 06/2021	BOULONNERIE CHAPEAU	S/ENS. PRISE DE PRESSION AMONT	PURGEUR AIR À VOLANT G 1/8
150	R02017	R02003	R27183	R27184	R28647	R28649	R27187	R28660	R02016	R02013	R25003
200	R02031	R02003	R27185	R27186	R28648	R28650	R27187	R28660	R02044	R02041	R25003
250	R02031	R02003	R27185	R27186	R28648	R28650	R27187	R28660	R02044	R02041	R25003

DN 150 - 200 - 250





DN	S/ENS. SIÈGE DÉCHARGE	S/ENS. ROBINET DE CONTRÔLE	S/ENS. CLAPET ENTRÉE AIR	SUPPORT MEM INF	S/ENS. COLLIER POUR DÉCHARGE	S/ENS. RACCORD DE CHAMBRE	MEMBRANE PRINCIPALE INF	MEMBRANE ÉQUILIBRAGE	POCHETTE DE JOINTS	BRIDE INTER- MEDIAIRE	ENTONNOIR DE DÉCHARGE	FLASQUES INFÉRIEUR
150	R26565	R01977	R01965	R28642	R01952	R01952	R28643	R28644	R02025	-	R26566	R26646
200	R26565	R01977	R01965	R28642	-	-	R28643	R28644	R02039	R28645	R26566	R26646
250	R26565	R01977	R01965	R28642	-	-	R28643	R28644	R02039	R28645	-	R26646

1 - Sous ensemble décharge complet

Sous ensemble decharge Disco :
Chapeau, flasques inférieur et supérieur
clapet , serre et porte clapet inférieur
ressort, membrane, cale + jonc,
visserie, bouchon + raccord disco,
joints toriques , bouchon G1/4

2 - Sous ensemble clapet decharge

Serre et porte clapet inférieur,
clapet inférieur, joint torique

3 - Sous ensemble clapet aval

Siège aval, serre et porte clapet, ressort
tige guidée, joints, cale+jonc, visserie

4 - Sous ensemble clapet amont

Siège Amont, serre et porte clapet, ressort,
tige guidée, joints, cale+jonc, visserie